



Conseil économique et social

Distr. générale
24 février 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports routiers

Groupe d'experts de la mise en œuvre de l'eCMR

Huitième session

Genève, 5-7 mai 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la huitième session*, **

Qui se tiendra en présentiel au Palais des Nations, à Genève, du lundi 5 mai 2025
à 10 heures au mercredi 7 (matin) mai 2025, dans la salle VIII

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence.
3. Programme de travail : achèvement du rapport.
4. Calendrier provisoire des futures sessions.
5. Questions diverses.
6. Adoption de la liste des principales décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

Document(s)

ECE/TRANS/SC.1/GE.22/15

* Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante :

<https://indico.un.org/event/1011729/>.

** À leur arrivée au Palais des Nations, les représentantes et représentants assistant à la session doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, les représentantes et représentants sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964).



2. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence

Conformément aux documents ECE/EX/2/Rev.1 (Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement d'équipes de spécialistes sous l'égide de la CEE-ONU) et TRANS/SC.1/396/Add.1 (Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail des transports routiers (SC.1)), le Groupe d'experts sera invité à élire un(e) président(e) et deux vice-président(e)s.

Document(s)

ECE/EX/2/Rev.1, TRANS/SC.1/396/Add.1

3. Programme de travail : achèvement du rapport

Le Groupe d'experts sera invité à débattre et à formuler des recommandations au sujet des éléments restant à examiner dans son rapport au Groupe de travail des transports routiers (SC.1), qui est structuré comme suit :

a) Première partie : spécifications fonctionnelles et conceptuelles proposées pour le futur système eCMR (version révisée) (ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/1) ;

b) Deuxième partie : procédures opérationnelles prévues dans le Protocole additionnel eCMR – environnement numérique (version révisée) (ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/2) ;

c) Troisième partie : spécifications fonctionnelles et conceptuelles proposées pour le futur système eCMR/Analyse des cas d'utilisation (version révisée) (ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/3) ;

d) Quatrième partie : utilisation des lettres de voiture CMR par les autorités douanières (version révisée) (ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/4).

Document(s)

ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/1, ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/2,
ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/3, ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2025/4

4. Calendrier provisoire des futures sessions

Il n'est pas prévu que le Groupe d'experts tienne d'autres réunions en 2025. Celui-ci sera invité à réfléchir à l'opportunité de proposer au SC.1 que son mandat soit prorogé afin qu'il puisse terminer son rapport.

5. Questions diverses

Le Groupe d'experts sera invité à examiner d'autres questions.

6. Adoption de la liste des principales décisions

Le secrétariat établira durant la session une liste des principales décisions, que le Groupe d'experts adoptera en fin de session.
